

1. Historique	2
2. Présentation de la structure	2
2.1. La crèche parentale	2
2.2. Les locaux	2
2.3. L'équipe	3
2.4. Une conception de la crèche parentale	4
3. Ses missions	4
4. Les besoins de l'enfant	5
4.1. Le bébé (0 à 9 mois)	5
4.2. L'explorateur (9 à 18 mois)	6
4.3. Le décideur (18 à 36 mois)	6
5. Comment répondre au mieux aux besoins des enfants ?	7
5.1. L'accueil	7
5.1.1. L'adaptation	7
5.1.2. L'accueil des enfants et de leurs parents :	8
5.1.3. La séparation et les retrouvailles	8
5.1.4. L'objet transitionnel	9
5.2. Les repas	10
5.2.1. Les repas des bébés	10
5.2.2. Le repas des grands	10
5.2.3. La collation et le goûter des grands	11
5.3. Le sommeil	11
5.4. La propreté et l'hygiène de l'enfant	11
5.5. Les activités d'éveil et le jeu	12
5.6. L'autonomie de l'enfant	14
5.7. Les règles et les limites : comment les aborder ?	15



1. Historique

En février 2001, n'ayant pas trouvé de mode de garde pour leurs enfants, un groupe de parents s'est constitué en une association de droit local nommée « L'ill aux Enfants », le but étant de créer une crèche parentale à Illkirch-Graffenstaden.

Pour ce faire, ces parents fondateurs se sont mis en relation avec la mairie, la CAF, et le conseil général afin de constituer un dossier et d'effectuer les demandes de subventions adéquates.

L'accord de la mairie donné, ils se sont mis à la recherche d'un local qui puisse accueillir les enfants. Après quelques mésaventures, la crèche « L'ill aux Enfants » s'est installée dans un pavillon au 5 rue du canal en décembre 2001.

En parallèle, ces parents fondateurs ont dû procéder :

- au recrutement des nouveaux parents et enfants, avec une très forte demande car peu de structure petite enfance
- à l'achat de tout l'équipement pour faire en sorte que tout soit fonctionnel
- au recrutement du personnel
- à la structuration de l'association et à sa viabilité : trésorerie, partenaires...

Le 1^{er} septembre 2007, la structure a déménagé au 8 rue des Iris dans les locaux de l'école des Vergers.

Le 7 juillet 2020, la structure a déménagé au 7 rue de la Poste à Illkirch Graffenstaden.

Depuis 2001, la crèche parentale répond à de nombreuses demandes de gardes d'enfants, essentiellement illkirchoises, mais provenant également de familles résidant dans les communes voisines.

2. Présentation de la structure

2.1. La crèche parentale

Un enfant peut être accueilli à partir de l'âge de 2 mois et demi et jusqu'à la date de son quatrième anniversaire. L'enfant aura toutefois la possibilité de fréquenter la structure au-delà de son quatrième anniversaire jusqu'à la fermeture estivale de l'établissement ou la prochaine rentrée scolaire suivante.

La crèche parentale «L'ill aux enfants » a une capacité d'accueil de 15 places plus une place d'accueil d'urgence.

Il s'agit avant tout d'un lieu d'accueil permettant à l'enfant de se construire. C'est aussi un lieu de communication et d'échanges entre les parents et le personnel d'encadrement au sujet des enfants mais aussi sur la gestion de la structure. C'est enfin un lieu de découverte de la vie associative.

2.2. Les locaux

La crèche comprend :

- un sas d'entrée avec vestiaire
- un réfectoire qui sert aussi de salle d'activité, peinture notamment

- deux dortoirs (petits/grands)
- deux salles d'eau
- une cuisine
- une grande salle de vie, de motricité et d'activités (musique, spectacle...)
- une buanderie
- un bureau
- une grande terrasse où les enfants peuvent prendre l'air et se dépenser
- une pièce annexe pour le rangement

2.3. L'équipe

Le personnel de la crèche assure une présence de 7h à 19h du lundi au vendredi, le planning des équipes étant mis en place par le ou la responsable technique.

Le ou la responsable technique (ayant une formation d'éducateur de jeunes enfants) assure la gestion pédagogique de la crèche, secondée par un autre membre du personnel qui assure son remplacement en cas d'absence.

Le ou la responsable technique fait la liaison entre les salariés, les parents et les enfants. Elle fait appliquer et respecter le projet pédagogique et le règlement intérieur à la fois aux parents et aux salariés.

Le ou la responsable technique et son adjoint(e) mènent des actions qui contribuent à l'éveil et au développement global des enfants dans le respect de chaque individu et en cohérence avec le projet pédagogique.

L'adjoint(e) a aussi un rôle pédagogique auprès des enfants, des parents et de l'équipe de la structure. Tout comme le ou la responsable technique, c'est une personne ressource pour l'équipe. Elle apporte son aide et son savoir, il ou elle se doit d'être diplomate, réfléchi, observateur, enthousiaste et de savoir prendre du recul lorsque cela est nécessaire. Elle sait analyser une situation et apporter une réponse adéquate à tout en étant respectueux de tous les protagonistes (parents, enfants, collègues). En aucun cas il ou elle ne juge ou ne donne des ordres, mais il ou elle tente de créer une vraie dynamique positive basée sur l'écoute de chacun, les adultes tout comme les enfants.

Les autres membres de l'équipe pourront peu à peu prendre davantage de responsabilités en fonction de leur motivation et de leur envie de s'investir dans ce travail d'équipe. Ils participent aux soins des enfants de façon individualisée et adaptée, écoutent, observent les enfants afin de leur proposer des activités dans le respect de leurs capacités et de leurs choix. Ils établissent avec les parents des relations respectueuses et sont à leur écoute.

A ce sujet, l'équipe a d'ailleurs établi en 2011 une charte d'accueil, voir annexe du règlement de fonctionnement.

Des réunions régulières permettent à l'équipe d'analyser sa pratique et de travailler en commun. Des formations viennent enrichir la pratique professionnelle dès que possible.

2.4. Une conception de la crèche parentale

La crèche parentale est un mode de vie plus qu'un mode de garde. Elle doit offrir les conditions optimales pour le bon développement mental et physique des enfants accueillis afin de répondre au mieux aux besoins suivants :

- Besoin de sécurité : l'enfant doit être à l'aise et doit se sentir en confiance avec les adultes qui l'encadrent, dans les différents lieux de vie (coin sieste, salle d'activités, coin repas, toilettes, cour) tout en ayant des repères plus personnels (sa chambre, son lit, son doudou, son crochet, son casier...)
- Besoin d'espace d'expression libre : l'enfant doit pouvoir jouer et se mouvoir librement. Pour cela, les locaux ont été aménagés en différents espaces de libertés comme le coin poupées, le coin d'inettes, l'espace lecture ou le parc pour les bébés.
- Besoin d'autonomie : l'enfant doit se sentir libre de choisir suivant ses affinités et ses goûts, le copain, le jeu ou l'activité. L'attitude de l'encadrement est très importante, tant pour être à l'écoute de ses désirs que pour orienter l'enfant vers un jeu ou une activité adaptée. L'enfant apprend petit à petit à faire seul, en ayant conscience de ses possibilités et de ses limites.
- Besoin de socialisation : l'enfant apprend à vivre avec les autres et à partager les moments rituels de la journée (les goûters, le repas, la sieste). Il participe à des jeux et des activités où il prend en compte les autres et apprend à communiquer.

La crèche a pour rôle d'essayer de pallier au mieux l'absence des parents, pour quelques heures, au niveau affectif comme au niveau éducatif. Pour l'équipe pédagogique, cela suppose de travailler autour de trois objectifs généraux : **la socialisation, l'autonomie et le développement personnel.**

Pour y parvenir, la communication au sein de la crèche sera un outil privilégié.

3. Ses missions

La crèche a pour mission principale d'accueillir et d'accompagner des enfants de 2 mois et demi jusqu'à la date de leur 4ème anniversaire.

En dehors de l'environnement habituel de l'enfant, la crèche contribue à son éducation, son éveil, ses découvertes, ses apprentissages et ses transformations. La priorité est de répondre aux besoins singuliers de l'enfant afin qu'il puisse faire évoluer son rapport à soi, aux autres et à l'environnement en dehors de toute préoccupation normative. Chaque enfant est ainsi amené à rencontrer d'autres enfants, d'autres adultes (professionnels et parents). Les professionnels, en concertation avec l'ensemble des parents, élaborent pour chaque enfant un environnement sécurisant affectivement et psychologiquement. Ils stimulent ainsi ses désirs d'engagement, d'action, de découverte, d'expérimentation, de jeu, de prise en compte de l'autre (à la fois obstacle de ses intentions et source d'envies nouvelles).

Au travers des activités mises en œuvre par lui-même ou par l'encadrement, l'enfant construit son identité, s'affirme en se confrontant aux limites qui lui sont définies et qui évolueront en fonction de sa perception du monde et des autres.

La responsabilité première des professionnels, et des parents qui les assistent, est de ne jamais porter atteinte à l'intégrité de l'enfant (physique, affective ou psychique), afin qu'il développe une conscience claire et positive de lui-même. Ainsi sont exclus les actes et les propos violents, humiliants, dévalorisants ainsi que ceux négligeant l'intérêt et l'écoute portés à l'enfant.

Pour Françoise Dolto, contribuer à l'éducation des enfants, c'est susciter leur intelligence, leurs forces créatives tout en leur donnant leurs propres limites afin qu'ils se sentent libres de penser, de sentir et de juger autrement que nous-mêmes. Pour chaque enfant, ce sont les premières étapes de la conquête de son autonomie et de sa socialisation qui sont en jeu. Il est donc essentiel de prendre en compte le rythme de chacun, de proposer sans diriger, de fixer des limites raisonnables sans brider la curiosité.

L'approche pédagogique favorisera l'engagement de l'enfant par le jeu, source de plaisir et de développement. Il s'agit de créer des environnements en rapport avec les besoins et les intérêts de l'enfant, qui en fonction de sa maturité contribueront à son éveil sur les plans affectif, sensoriel, moteur et culturel.

L'attention et l'écoute portées à chaque enfant lors des activités libres ou accompagnées encouragent sa curiosité, stimulent son plaisir et sont source de communication, puis de langage.

4. Les besoins de l'enfant

Il s'agit de s'interroger sur qui est l'enfant en fonction de son développement et de sa singularité. Les besoins sont alors plus en lien avec l'existence de cet enfant, avec ce qu'il peut saisir du monde environnant (humain et physique). Si, dans un premier temps, les aspects affectifs, sensoriels et moteurs sont prédominants, l'émergence du langage et de la fonction symbolique favorise l'expression, l'affirmation de soi et la prise en compte des autres.

Identifier les besoins de l'enfant rend nécessaire la prise en compte de son développement :

- affectif
- sensori-moteur
- intellectuel (cognitif)
- physique (physiologique)
- langagier
- social.

Il est important de savoir que le développement de l'enfant se fait en "dents de scie". À certaines périodes, il gagne en maturité et en autonomie. A d'autres, il régresse et reprend des comportements anciens. Ensuite, il fait un grand pas en avant.

4.1. Le bébé (0 à 9 mois)

L'enfant est réceptif à la voix, à la présence de l'adulte, à l'odeur, au toucher, à ce qu'il voit. Il acquiert progressivement des mouvements et une certaine autonomie concernant les postures et la préhension. Il prend conscience de son environnement.

Il a besoin :

- de vivre dans un cadre affectif sécurisant
- d'être aimé, respecté, caressé et bercé
- de manger, dormir, éliminer, avoir chaud, être lavé
- d'être stimulé et entouré
- de vivre de petites frustrations, non provoquées
- d'être stimulé sur les plans visuels, auditif et tactile
- d'explorer les objets et l'environnement à partir de son désir et des moyens qui sont les siens
- qu'on lui parle, qu'on l'écoute
- qu'on respecte son rythme

- d'avoir au moins une personne significative, mère, père ou professionnel, qui se préoccupe de lui
- d'être parfois en contact avec des personnes moins significatives

4.2. L'explorateur (9 à 18 mois)

L'enfant, par le développement de ses moyens de déplacement, quatre pattes ou marche, investit différemment son environnement et l'explore. Ses sens s'éveillent. La sécurité, la bienveillance, la confiance qu'il perçoit et au travers desquelles il se sera construit jusqu'alors, lui permettent de s'affirmer, d'avoir peu à peu conscience de lui, d'entrer dans le langage expressif et oral.

Il a besoin :

- d'agir dans un cadre sécurisant
- d'être encouragé à fouiller, explorer et se déplacer
- qu'on stimule sa curiosité
- d'observer
- d'être protégé contre sa témérité
- qu'on lui donne une petite marge de manœuvre
- qu'on lui présente clairement et calmement des limites adaptées à son développement, à sa maturité, à sa personnalité...
- qu'on le laisse découvrir et choisir ses modes de déplacements (ramper, marcher ...)
- qu'on lui nomme les objets, les sentiments
- d'établir des liens étroits avec ses parents
- d'avoir des moments privilégiés avec l'adulte pour faire évoluer ses formes d'expression
- d'être écouté, de se sentir reconnu par l'adulte au travers de ses expressions
- d'avoir l'occasion d'imiter d'autres enfants
- de jouer à partir de son désir, de ce qui lui plaît

4.3. Le décideur (18 à 36 mois)

L'enfant commence à disposer de moyens (moteurs, cognitifs, affectifs) en lien avec ses intentions. Il affirme sa personnalité, son identité (utilise le « je » parfois, le « non » souvent - nécessaire comme moyen d'affirmation de soi -, se sent distinct des autres, distingue les garçons des filles).

Il acquiert la propreté. Il entre dans une intelligence symbolique et il crée des liens entre des événements, des mots signifiants pour lui. Il diversifie ses jeux, son langage, sa compréhension et ses modes de relation aux autres.

Il a besoin :

- de s'affirmer
- de faire des choix
- de s'émerveiller, de jouer
- qu'on lui fasse confiance pour conquérir son autonomie
- d'exprimer ses goûts et ses choix pour son alimentation
- de découvrir de nouveaux lieux (de jeu, culturels)
- d'essayer, d'expérimenter
- d'exprimer ses sentiments et d'y être encouragé
- de se reconnaître différent des autres
- d'avoir des moments privilégiés avec l'adulte pour faire évoluer ses formes d'expression au travers de la relation, des livres, des jeux, d'autres supports comme le dessin, la peinture...
- d'être écouté, de se sentir reconnu par l'adulte

- d'établir des liens avec d'autres enfants
- d'apprendre à partager... un peu
- de découvrir progressivement le sens des limites énoncées
- de découvrir le contrôle de ses sphincters
- d'être protégé et rassuré dans des moments difficiles

5. Comment répondre au mieux aux besoins des enfants ?

5.1. L'accueil

5.1.1. L'adaptation

Le premier contact permet aux parents, à l'enfant et aux professionnels de se rencontrer.

Du point de vue administratif, divers documents sont remis aux parents par le ou la responsable technique ou le parent responsable du recrutement et un planning est mis au point en vue d'une adaptation progressive de l'enfant à la vie de la crèche.

Confier son enfant à la crèche pour la première fois est très souvent source d'anxiété pour les uns et les autres : une période d'adaptation est donc essentielle à tous afin de prendre des repères. La crèche souhaite favoriser la relation parents-professionnels, instaurer une confiance dont dépend étroitement le bien-être de l'enfant dans la structure. Il n'existe pas de modèle pour l'adaptation, elle se fait au cas par cas.

La crèche n'est pas là pour séparer les enfants des parents. En permettant aux enfants de prendre conscience de leur capacité à s'intégrer à un groupe, on assure une continuité dans sa vie affective.

Un enfant c'est aussi une famille, un passé, des habitudes... qu'il faut prendre le temps de connaître. Les séparations ne sont maturatrices que si elles sont construites. L'adaptation est utile aux parents pour qu'ils fassent connaissance avec les autres adultes, professionnels et autres parents. Il est important que l'enfant, qui lit dans les pensées et les émotions de sa mère comme dans un livre ouvert, la sente sereine. Il le sera alors lui aussi.

Il n'y a pas de procédure d'adaptation idéale, mais rien ne presse. Il est possible de la faire durer un mois s'il le faut. Ceci est vrai quel que soit l'âge de l'enfant.

L'adaptation permet à l'enfant de faire progressivement connaissance avec un nouveau lieu de vie et des personnes qui lui sont étrangères : personnel d'encadrement, autres enfants et les parents.

Cette période doit faire l'objet d'une attention toute particulière de la part du personnel d'encadrement. Au début l'enfant viendra avec le ou les parents puis progressivement, en accord avec les parents, leur temps de présence sera diminué jusqu'à être supprimé tout en sachant que la crèche est ouverte à tout moment aux parents, dans la mesure où ils ne perturbent pas la vie collective. Au cours de cette adaptation, le personnel d'encadrement prendra un maximum de renseignements auprès des parents quant aux habitudes, rythmes (alimentation, sommeil...) et rituels (endormissement...) propres à l'enfant. Une fiche de renseignements détaillée sera notamment remplie avec les parents. En plus du dialogue avec le personnel, un cahier relatant la vie de l'enfant à la crèche servira de support aux transmissions parents- professionnels.

La période d'adaptation tentera d'assurer une certaine sécurité affective à l'enfant et aux parents tout en facilitant une « intégration douce » au sein de la collectivité. Il s'agit d'établir dans les meilleures conditions possibles le premier contact.

5.1.2. L'accueil des enfants et de leurs parents :

Il s'effectue de 7h à 9h du matin par l'équipe de professionnels présente. Après 9h et si les enfants sont en train de goûter, le parent devra accompagner son enfant afin de l'intégrer au mieux au groupe.

A partir de 10h, des sorties extérieures peuvent être effectuées. Il peut donc être utile de se renseigner à l'avance pour être informé du programme de la matinée.

Le parent qui dépose l'enfant communiquera à la personne présente les informations le concernant (heure de réveil, petit déjeuner, change, état général, heure à laquelle il vient le chercher...).

On tentera d'apporter une réponse adéquate à chaque situation, qu'elle soit plus ou moins bien gérée par les enfants et/ou les parents à certains moments (facteurs liés au développement de l'enfant : peur de l'étranger, angoisse de séparation à 8/9 mois, ou plus ponctuels...). L'équipe, dans certaines conditions, pourra prendre l'initiative de raccourcir un temps de séparation trop long pouvant être néfaste à l'accueil de l'enfant et se permettra alors de suggérer au parent de partir.

Un enfant arrivant en cours de journée, mi-temps, fera l'objet d'une attention particulière pour faciliter son intégration dans le groupe sans pour autant perturber ce dernier. De même, les enfants dont les parents arrivent tard le soir seront occupés et rassurés.

Les horaires d'accueil de la crèche sont 7h-19h. Les parents en retard sont priés de prévenir le plus tôt possible en téléphonant afin que l'on puisse au mieux rassurer l'enfant et s'organiser.

L'enfant et leurs parents sont des personnes uniques, spécifiques, avec une histoire, une famille. L'équipe éducative prendra donc soin de :

- s'adresser directement à l'enfant et non parler au-dessus de sa tête lors de transmissions diverses sans l'intégrer dans la conversation alors qu'on parle de lui (ne pas utiliser devant lui la troisième personne du singulier)
- proposer un accueil identique (dans la mesure du possible) à chaque famille, sans tenir compte d'éventuelles affinités
- ne pas discuter trop longtemps à ces moments clefs car les enfants déjà présents ont besoin d'attention.

La verbalisation tiendra de ce fait une grande place parmi nos actions : il s'agit de rassurer les parents et surtout les enfants, de les mettre en confiance, de mettre des mots sur ce qu'ils vivent afin de dédramatiser la séparation. Des rites d'accueil et de séparation sont mis en place : par exemple, dire « au revoir » à la fenêtre peut faciliter la séparation.

5.1.3. La séparation et les retrouvailles

Nécessaire pour la vie psychique de l'enfant, cette séparation l'aide à se représenter les choses absentes, celles ou ceux qui ne sont pas là. Tout enfant réagit à la séparation, parfois en douceur ou au contraire par des réactions fortes.

Les retrouvailles sont souvent le miroir de la séparation du matin, elles indiquent la manière dont l'enfant a préalablement vécu sa séparation. Il est important que les professionnels mettent des mots sur le moment des retrouvailles. Le parent a eu le temps de s'y préparer mais ce n'est pas le cas pour l'enfant. L'adulte arrive brusquement. L'enfant n'a pas de repères dans le temps, il a besoin de temps, justement. Les émotions retenues pendant la journée explosent le soir. L'excitation de l'enfant peut souvent être interprétée comme un reproche de l'enfant à son parent. Parfois, la situation peut s'avérer délicate. Il s'agit de faire en sorte d'aménager les retrouvailles pour que l'enfant ne soit pas trop frustré (pendant un jeu par exemple, prendre le temps de discuter, de négocier un petit moment de liberté pour que l'enfant termine).

5.1.4. L'objet transitionnel

Peluche, petite ou grande, poupée en tissu, morceau de drap ou de couverture, foulard ou bavoir... nous conseillons les doudous.

S'ils sont doux en général, d'où leur nom, leur aspect n'a aucune importance. Ce qui fait le doudou, et le distingue par là même des autres jouets et peluches, c'est ce l'enfant y projette de lui-même.

Le doudou est un « objet transitionnel », ainsi que l'a expliqué le pédopsychiatre D.W. Winnicott. Ce n'est pas une partie de lui-même (comme son pouce), ni une partie de sa mère (son sein). C'est un objet en dehors de lui, auquel il est très attaché, et auquel il se réfère pour affronter un monde qu'il ne connaît pas ou qui l'effraie (la crèche, par exemple).

L'apparition du doudou dans la vie d'un enfant ne correspond pas à un âge précis. Elle peut avoir lieu à sept mois, neuf mois, parfois plus tard. En revanche, le doudou marque une étape dans le développement de l'enfant qui commence avec lui à se séparer de sa mère.

En s'attachant à un objet, l'enfant met en œuvre une protection contre l'anxiété et la solitude, deux sentiments qui l'animent régulièrement. Le doudou a cet immense avantage d'être en permanence sous son contrôle, contrairement à sa mère qui va et vient, s'absente parfois. Ainsi a-t-il un effet calmant et rassurant : il va aider l'enfant à s'endormir, à supporter tous les moments d'éloignement maternel...

Tous les enfants n'ont pas besoin de doudou. Certains apprennent rapidement à se servir de différents objets pour se créer un espace d'autonomie suffisant, sans privilégier l'un plutôt que l'autre.

Certains enfants bénéficient d'une sorte de sécurité intérieure qui leur permet de lutter contre les situations inattendues ou inquiétantes. D'autres en revanche n'ont pas de doudous parce qu'ils ne parviennent pas à se « décoller » de la présence physique de leur mère. C'est elle, ses cheveux, sa peau, ses seins qui leur sert de doudou. Tant qu'ils seront dans une relation fusionnelle avec elle, ils ne pourront pas se créer un espace personnel.

Le doudou est important pour l'enfant, mais il lui est personnel. Il est mieux de ne pas l'oublier quand l'enfant va vivre une expérience nouvelle ou inquiétante pour lui mais il faut néanmoins veiller à ne pas tomber dans l'excès inverse consistant à investir le doudou comme un objet fétiche.

Chaque enfant y met une charge symbolique différente que personne ne saurait clairement la définir. Quand le doudou est oublié à la maison, les conséquences ne sont pas forcément aussi graves qu'on pourrait l'imaginer. Cela signifie parfois tout simplement que l'enfant est prêt à faire l'apprentissage de la séparation.

A la crèche donc, le doudou sera laissé à l'enfant s'il en a besoin. Pendant les jeux organisés ou de groupe, l'équipe tentera d'ouvrir l'enfant aux autres et aux activités de façon à ce qu'il prenne de la distance et se sépare en douceur pendant un moment de son objet transitionnel.

5.2. Les repas

5.2.1. Les repas des bébés

Les bébés sont nourris à la demande et en fonction des informations que les parents donneront. Cependant, si l'équipe estime que le mal-être d'un enfant correspond à de la faim, elle nourrira l'enfant même si ce n'est pas à l'heure préalablement fixée par les parents.

Les parents fourniront les biberons et pourront soit les laisser à la crèche soit les stériliser à la maison. Dans ce derniers cas, ils veilleront à ramener autant de biberons que de repas car l'équipe n'aura pas le temps de les stériliser autrement qu'en utilisant le lave-vaisselle.

La crèche fournit du lait et de l'eau spécifique, les marques sont à voir dans le règlement de fonctionnement. Si ces marques ne correspondent pas au choix des parents, ces derniers mettront à disposition leurs propres marques, avec le prénom de leur enfant inscrit, et les laisseront au sein de la structure. Ils en informeront l'équipe.

5.2.2. Le repas des grands

Dans la mesure du possible, et si l'effectif le justifie, l'équipe organisera le repas en plusieurs tables où un adulte peut manger avec les enfants. Ce dernier sera référent de sa table et notera sur le support de transmissions ce que chaque enfant aura mangé.

Il est souhaitable que les enfants goûtent à tout. Il est important d'inviter les enfants à goûter sans les forcer et sans chantage pour ne pas créer de blocage. Une fois les goûts des enfants connus, les professionnels pourront leur proposer à nouveau un aliment sans insister en cas de refus.

Si l'enfant n'a ni faim pour goûter à l'entrée et ou au plat, on compensera exceptionnellement par une double ration de légumes, fruits ou pain et on informera les parents pour voir comment faire si cela se reproduit.

En outre, il est important de peser les mots et de ne pas faire de commentaires négatifs sur le repas que les enfants s'apprêtent à manger. Par ailleurs, aucune mesure particulière ne sera mise en œuvre pour l'élaboration des menus (végétarien, bio...) sauf en cas d'allergie ou de maladie pendant la durée du traitement. Cependant si certains parents ont des pratiques alimentaires différentes que celles exercées à la crèche, ils pourront tous les matins apporter eux-mêmes le repas de leurs enfants après en avoir informé l'équipe. Ceci est autorisé tant que l'équipe ne subit pas un surcroît de travail et que cela ne perturbe pas la manière de travailler.

5.2.3. La collation et le goûter des grands

Une collation est proposée vers 9h. Si l'enfant n'a pas faim, il n'est pas obligé de manger et peut rester dans la salle de jeux. Il s'agit d'une collation légère composée en général de fruits.

L'après-midi, les enfants goûteront vers 16h. Ce mini-repas est un peu plus consistant que la collation du matin mais reste composé de façon équilibrée.

5.3. Le sommeil

Chaque enfant bénéficiera d'un lit personnel et personnalisé s'il le souhaite par des objets transitionnels : doudou, boîte à musique, gigoteuse...

On respectera dans la mesure du possible les rythmes et les besoins des enfants ainsi que leurs rites d'endormissement habituels : bercement, prendre le temps nécessaire à son endormissement, musique, chants... Ainsi l'équipe couchera prioritairement l'enfant quand il a sommeil, même s'il a dormi peu de temps avant ou que l'heure du repas approche.

On ne réveillera pas un enfant qui dort.

Les réveils sont échelonnés, un adulte est toujours présent dans le dortoir des grands, et l'équipe s'assurera très régulièrement que tout se passe bien dans le dortoir des bébés grâce au baby phone.

Pour faciliter un endormissement de qualité, il est impératif de chuchoter à l'intérieur de la structure lorsque des enfants sont en train de dormir.

5.4. La propreté et l'hygiène de l'enfant

Le comportement du personnel vis-à-vis de l'enfant en ce qui concerne la propreté se fera en fonction de son développement, de ses envies et de ses capacités. Les enfants portant des couches seront changés régulièrement et dans tous les cas de façon ritualisée après chaque temps de repas et de sieste.

Le respect de l'enfant étant primordial, on peut lui proposer une nouvelle acquisition, par exemple s'asseoir sur le pot, mais en cas de refus, elle ne lui sera pas imposée.

De façon générale et en tous cas pour les bébés, aucun change ne sera effectué par le parent de garde s'il ne s'agit pas de son propre enfant.

Le personnel veillera tout particulièrement aux notions d'hygiène élémentaires pour eux-mêmes et pour les enfants :

- Les locaux sont nettoyés tous les jours par l'agent d'entretien. Chaque enfant dispose de ses propres affaires (vêtements, sous-vêtements, chaussons...) qui sont rangées dans son tiroir ou à son crochet.
- Le matériel commun est lavé et désinfecté régulièrement par les parents de garde (cf. planning des tâches ménagères).

- Chacun se lave les mains avant le repas, après le repas à l'aide de gants et après avoir été sur le pot ou les toilettes. De plus, les professionnelles se laveront les mains entre chaque change d'enfant et après désinfection du plan.

Le temps du change constitue un moment privilégié entre l'enfant et le professionnel. C'est un moment clé de la construction de la relation d'attachement, indispensable entre l'enfant et le professionnel. Les gestes et l'attention de l'adulte sont de qualité, le confort physique et le respect du corps de l'enfant recherchés afin de lui permettre de profiter du soin (dans la mesure du possible, les gestes lui sont expliqués, les parties du corps nommées).

L'apprentissage de la propreté se fait en accord avec les parents, ceux-ci ayant déjà débuté cette éducation à la maison. Cependant, il faut savoir que l'enfant ne sera prêt physiquement que vers l'âge de 18 mois (ceci est évidemment variable d'un enfant à l'autre). C'est à ce moment que les sphincters arrivent à maturation. L'équipe proposera le pot régulièrement si l'enfant est d'accord, et bien sûr à la demande. On ne laissera pas trop longtemps un enfant sur le pot à moins qu'il ne le souhaite, et en tous cas pas sous le prétexte qu'il doit le remplir. Les professionnels féliciteront l'enfant s'il vient de faire pipi ou caca (notamment sur le pot) afin de l'encourager. Durant cette période d'apprentissage, les parents devront ramener davantage de linge de rechange.

5.5. Les activités d'éveil et le jeu

Pour l'enfant, tout est jeu. Un enfant qui va bien est un enfant qui joue.

« L'enfant joue pour apprendre et apprend parce qu'il joue » Epstein (Pédagogue).

Activité principale de son développement, le jeu permet à l'enfant de se construire. C'est l'outil principal pour son développement. Le plaisir et la curiosité sont moteurs de la découverte. Le jeu a une fonction de socialisation. L'enfant découvre, construit sa personnalité par rapport aux autres, à travers la communication verbale et non verbale qui s'établira.

L'activisme n'est pas un jeu. On laissera toujours un maximum d'initiative à l'enfant. Des activités dirigées sont proposées mais non imposées.

Les activités permettent à l'enfant de prendre conscience de lui-même et de découvrir les autres, l'environnement. Il se développe au niveau moteur, sensoriel, langagier, affectif, intellectuel et construit sa personnalité et sa pensée. Ainsi on ne pressera pas l'enfant pour qu'il aille plus vite (le professionnel doit tenir compte du facteur temps dans l'élaboration de son projet) et on ne le forcera pas à entreprendre ou finir une activité en le culpabilisant (pour faire comme les autres, pour avoir été au bout d'une activité...).

On n'est pas dans un objectif de production à tout prix, l'essentiel n'est pas là.

On laissera le choix à l'enfant d'exprimer sa créativité propre. On proposera un jeu adapté à l'âge et aux capacités de l'enfant pour ne pas le mettre en situation d'échec.

Le jeu est vital et doit être libre, il se base sur l'aménagement de l'espace de jeux puis sur la présence discrète des professionnelles uniquement car l'intervention de l'adulte dénature le jeu.

De plus, l'éveil sensoriel est à privilégier avant trois ans.

Un à deux moments d'activités dirigées sont proposés par jour le matin.

Un temps spécialement dédié aux bébés est organisé de 13h30 à 15h (musique, motricité,...)

De façon générale, l'équipe propose :

-Jeux de manipulation : Tels que les encastrements, construction type duplo, kapla, puzzles, cubes gigognes, pyramides, semoule, argile, ateliers cuisine,...

-Jeux d'imitation : poupées, marchande, cuisine, malle aux déguisements et objets du quotidien...

-Jeux alliant imaginaire et éveil sensoriel : jeux avec du papiers/cartons et autres supports, jeux avec des tissus, malle aux odeurs...

- Ateliers type Montessori : transvasement, boîte de permanence de l'objet, utilisation d'outils variés, imitation des gestes du quotidien : verser l'eau, faire la vaisselle, jeux de pinces à linge, de tri...

- Découverte et manipulation du livre, récit d'histoires en partenariat avec la médiathèque notamment.

- Activités créatrices (peinture, pâte à modeler, gommettes, dessins, petits bricolages...).

Pour les plus petits : privilégier les grands formats pour une liberté du mouvement de l'enfant, découverte de l'espace, de la matière, des couleurs. Souvent faite avec les doigts, le corps et divers outils pour développer la motricité fine.

- Activités psychomotrices (parcours de motricité, gymnastique, cabane à balles, danse, toboggans, ballons, voitures...)

- Chants, rondes, comptines, jeux de doigts et musique variée notamment musique du monde pour l'ouverture sur le monde.

-Lien avec la nature : jardinage, manipulation d'éléments naturels de saison (feuille, fleurs, fruits, graines, châtaignes...) expériences et observations lors des sorties (neige, insectes, arbres...)

- Les sorties. Les sorties extérieures (ballades en poussette, à pieds, cour...), compte tenu des locaux et des besoins physiques des enfants sont très importantes pour leur bien-être. Elles sont donc quotidiennes dans la mesure du possible (éveil de tous les enfants, conditions météo, disponibilité du personnel).

Des sorties exceptionnelles sont organisées tout le long de l'année : ferme de la Ganzau, parc Friedel, musée zoologique de Strasbourg, spectacles jeune public notamment à l'Illiade, sortie concert par l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg...

Une thématique annuelle est décidée chaque année et elle se décline en sous-thèmes qui changent tous les deux mois. Ainsi la décoration, les chansons, les activités se renouvellent régulièrement et l'imaginaire de l'enfant est ainsi encouragé. Exemple de thèmes : les cinq sens en 2012, les éléments en 2013 et le tour du monde en 2014...

De plus, des journées festives sont régulièrement organisées à la crèche : journées de couleur, fête de la citrouille, carnaval, nouvel an chinois...

5.6. L'autonomie de l'enfant

Tous les enfants sont ensemble (tranches d'âges mélangées) mais les professionnels assurent une protection contre les dangers et notamment une protection des bébés (qui ont leur coin spécifique si besoin). Ceci offre aux bébés un vrai « bain sensoriel » au contact des grands.

L'enfant se construit dans tout ce qu'il fait, dans tout ce qu'il vit. Ce n'est pas l'adulte qui construit l'enfant : il lui donne les moyens d'agir, de faire, d'expérimenter, d'explorer.

A la crèche l'enfant découvre :

- des lieux
- d'autres enfants avec lesquels il apprend progressivement à communiquer, à échanger, à entrer parfois en conflit ou en désaccord... à partager !
- d'autres adultes qui ne ressemblent pas à ses parents et qui peuvent avoir à son égard d'autres exigences, qui peuvent formuler d'autres interdits et/ou lui proposer une palette d'activités et de jeux qu'il ne retrouve pas à la maison.

Très vite, l'enfant comprend qu'il y a des différences entre ce qui se fait à la maison et ce qui se fait à la crèche. C'est un enrichissement qui participe à la construction de sa personnalité et qui élargit son champ d'exploration. L'enfant apprend à connaître et à accepter les limites qui lui sont explicitées. Le langage est ici un élément essentiel car il permet à l'enfant de se sentir reconnu, protégé, aimé.

Pour permettre à l'enfant d'accéder à cette autonomie, il s'agit de :

- respecter :
 - son individualité dans le jeu, les activités, la vie quotidienne
 - sa personnalité dans la vie collective, les activités, le jeu
 - son rythme de vie (sommeil, propreté, alimentation)
- sensibiliser/solliciter :
 - dans les moments de la vie quotidienne, les activités, le jeu
 - dans la prise en compte des autres au sein de la vie en collectivité et par le jeu
 - en favorisant sa prise d'initiatives sans l'appui systématique de l'encadrant
 - par le respect de son rythme de vie et de ses activités (même celle de ne rien faire en apparence). Ainsi, stopper une activité est parfois un choix judicieux en collectivité. Il s'avère alors important d'expliquer les raisons de ce choix. D'autre part certains enfants peuvent prolonger une activité ou la stopper prématurément s'ils le souhaitent.
 - son individualité en s'adressant particulièrement à lui afin que sa singularité ne soit pas gommée par la vie collective.
- favoriser :
 - son développement intellectuel par le jeu libre, les activités dirigées, l'éveil musical, le conte, les comptines...
 - son développement physique par l'éveil corporel
 - son déplacement dans l'espace en créant un aménagement riche en stimulations et sécurisant

- son développement affectif par les relations que l'on établit avec lui, par les moments privilégiés qui lui sont accordés et par les relations avec les autres enfants
- son expression au sein du groupe, avec l'équipe, avec la famille par le langage ou d'autres moyens (babillage, onomatopées...), par l'activité, le jeu, la mise en place de « coins » où les enfants se retrouvent en petits groupes (jeux symboliques)
- sa créativité : elle est développée par l'activité à travers laquelle il ne cherche qu'à s'exprimer, à communiquer.

5.7. Les règles et les limites : comment les aborder ?

L'équipe ne souhaite pas établir de protocole strict dans ce domaine car toutes les situations sont différentes, et divers facteurs rentrent en ligne de compte (personnalité de l'enfant, contexte : situation observée ou relatée, nervosité ou excitation ambiante, personnalités des professionnelles etc...)

Il existe une hiérarchie des règles dans la structure :

- Les premières sont les plus importantes. Elles ne se discutent pas. Parfois elles sont liées à un danger pour l'enfant lui-même ou un autre (par exemple, frapper un autre enfant). Dans ce cas, l'attitude de l'adulte est ferme. Il arrête immédiatement et sans hésitation l'enfant. Il n'est pas forcément nécessaire de punir l'enfant et certainement pas de le condamner (« tu es méchant»). L'autorité et la conviction de l'adulte suffisent souvent à faire comprendre la règle.
- Les deuxièmes sont les plus nombreuses. Il s'agit de règles telles que se laver les mains avant de manger, ne pas jeter les jouets, ne pas crier à l'intérieur des locaux notamment lorsque des enfants dorment... Ces règles sont du domaine de la patience et de la négociation. L'enfant va bien sûr « jouer » à ne pas suivre les règles. Il va expérimenter la réaction de l'adulte, la provoquer, la tester. Petit à petit, après discussions, après avoir posé les questions et écouté les réponses, l'enfant les fera siennes.
- Les troisièmes émanent de l'attitude de l'adulte et du fonctionnement de la crèche. Elles sont subtiles et ne sont pas présentées comme des règles (manger avec des couverts, partager, être poli...). Elles font pourtant partie des fondements de l'éducation.

L'enfant joue avec les interdits. Il peut avoir envie de connaître la réaction des adultes et leur cohérence (entre eux et dans le temps) car ces usages sont difficiles à accepter pour lui (ranger, partager...). Renoncer à certains plaisirs, contrôler ses désirs immédiats est parfois douloureux pour l'enfant. Il est peut-être inquiet et a besoin qu'on s'occupe de lui, qu'on lui laisse le temps d'accepter les règles. Donner, reprendre et donner enfin. Ranger, déranger et ranger définitivement... jusqu'au moment où l'adulte devient ferme et arrête si l'enfant n'a pas pu y parvenir lui-même tout en l'accompagnant d'une parole bienveillante. Utiliser une formulation positive de préférence. Par exemple, « reste sur ta chaise » à la place de « ne te lève pas ».

Cette frustration vécue par l'enfant sera plus facilement acceptée si le ton employé est tendre et encourageant. On établit entre l'enfant et l'adulte une relation de confiance qui permet un guidage intelligent, affectueux et respectueux de la personnalité de l'enfant.

Les professionnelles, dans certaines conditions de violence entre enfants, de grosse colère de l'enfant ou de répétition systématique de l'acte interdit, se permettent dans l'urgence d'isoler l'enfant agresseur du groupe (en le laissant bien sûr à portée de vue et non en l'enfermant dans une pièce).

Dans cette situation, l'enfant a le droit à son doudou s'il en fait la demande.

Ainsi peuvent-ils se permettre de s'occuper de la « victime » en laissant parallèlement s'écouler un peu de temps pour ne pas mal agir dans la précipitation. Une fois la situation gérée et le calme à peu près revenu,

l'adulte se tourne vers l'enfant isolé et verbalise avec lui ce qui s'est passé. Il énonce alors à nouveau les interdits avant de permettre à ce dernier de réintégrer le groupe.

Si certaines situations deviennent ingérables ou posent d'autres difficultés, il faut alors en informer la responsable technique qui avisera au mieux et pourra discuter directement avec les parents concernés des solutions à apporter.

L'équipe et les parents présents lors de situations difficiles feront attention à ne pas porter de jugement de valeur au sujet des enfants « Cet enfant est méchant, mal élevé... ».

On ne dénigre en aucun cas l'enfant et on veille à ne pas lui mettre une étiquette.

Il est interdit d'entrer dans la logique « œil pour œil, dent pour dent » et de répondre à la violence par la violence, qu'elle soit physique ou verbale.

Il faut avant tout essayer d'analyser ces situations difficiles, afin de comprendre comment l'enfant perçoit les choses. Il est bon de se référer à ses collègues et d'en discuter avec la responsable technique lors de réunions formelles ou informelles. La solution passe quoi qu'il en soit par la communication entre les parents, les professionnels et l'enfant. Il est nécessaire de parler à l'enfant de cette situation, de ce qu'il éprouve, de le rassurer

***« Aucune éducation n'est sans problème,
l'important est de le savoir,
et de ne jamais culpabiliser nos enfants des difficultés
qu'ils éprouvent ni de celles qu'ils nous donnent ou nous ont données »
Françoise Dolto extrait de l'Ouvrage « Les étapes majeures de l'enfance »***